



Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

INFORMATION SPÉCIALE

MESURES SANITAIRES PRÉVENTIVES FACE AUX RISQUES D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Vous êtes informés par les médias qui reprennent les consignes des autorités sanitaires. Nous devons tous être impliqués dans la lutte contre l'expansion de cette maladie virale très contagieuse.

Le taux de mortalité connu à ce jour est de 1 à 3 % selon les zones touchées, 7 à 8 % des personnes contaminées présentent des formes graves. Ce qui, pour notre commune, représenterait 50 à 70 personnes potentiellement touchées sur les 669 habitants en cas de pandémie.

Afin de nous protéger mutuellement, **il s'agit pour chacun de respecter des consignes et gestes simples au quotidien** :

- se laver les mains, plusieurs fois par jour, avec du savon ou une solution hydro-alcoolique ;
- éternuer dans le creux de son coude ;
- utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- pour se saluer, **ne pas se serrer la main ni se faire des bises.**

Pour les personnes revenant d'un voyage ou d'un séjour dans une zone d'exposition à risque : les personnes de retour de la province chinoise du Hubei (zone dite « rouge ») ont fait l'objet d'une mesure de quatorzaine stricte.

Nous préconisons, par ailleurs, aux personnes revenant des autres régions de Chine, de Corée-du-Sud, de Singapour, et des régions de Lombardie et Vénétie en Italie, de réduire leurs contacts sociaux non indispensables et de porter un masque anti-projection, pendant 14 jours.

Pour ces mêmes personnes, en cas de fièvre ou de signe d'infection respiratoire

dans les 14 jours suivant leur retour, il convient, en plus des autres recommandations évoquées, de :

- faire appel au 15 ;
- ne pas se rendre aux Urgences ;
- ne pas se rendre chez leur médecin traitant ;
- rester confiné.

Cette liste de pays et régions concernés est susceptible d'être actualisée à tout moment, selon l'évolution de la situation épidémiologique.

Afin de ne prendre aucun risque de contamination à l'école, nous demandons aux parents de ne pas scolariser ni laisser les enfants en garderie dès lors qu'ils présenteraient un symptôme de fièvre ou de trouble respiratoire, et plus particulièrement si vous êtes de retour de vacances d'une zone à risque.

Par ailleurs, j'ai donné instruction pour que les poignées de portes des bâtiments publics (salle Marie-Louise et mairie) et les toilettes soient nettoyées plusieurs fois par jour. Un journal de suivi sera affiché à proximité.

Afin de prévenir tout risque de contamination avant et pendant les élections, pour l'accès aux réunions publiques et au bureau de vote, qui se tiendront dans la salle polyvalente Marie-Louise, le lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique avant d'entrer est fortement préconisée. Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Pour les personnes ayant des symptômes de fièvre ou d'infection respiratoire nous leur recommandons de prendre toutes les dispositions pour voter par procuration.

Nous espérons, par ces mesures sanitaires et de protections individuelles mutuelles, contribuer aux actions d'endiguement de cette épidémie.

Cordialement,
Michel POINSON
Maire.

